****

**Appel à contributions Revue de l’Entrepreneuriat**

**Numéro spécial « Entrepreneuriat et parentalité »**

**« La parentalité en entrepreneuriat : une dimension oubliée ? »**

**Rédactrices invitées**:

Aude d’ANDRIA, Université d’Evry Val d’Essonne

Marine BOURGAIN, ESC Management School Clermont-Ferrand

Inès GABARRET, EDC Paris Business School

Luca GNAN, Université de Rome “Tor Vergata”

Séverine LE LOARNE – LEMAIRE, Grenoble Ecole de Management

Cet appel à contributions a trait à **la parentalité en entrepreneuriat**, et souhaite aborder cette thématique dans une perspective la plus large possible et sous tous ses aspects.

Issu de la sphère médico-psycho-sociale, le concept de la parentalité désigne la fonction d’être parent dans ses aspects juridiques, politiques, socio-économiques, culturels et institutionnels (Doumot et Renard, 2004). Il interroge alors, non seulement la fonction, la place et le rôle du ou des parents (biologiques ou non) vis-à-vis de l’enfant, mais également, la conception que les parents s’en font eux-mêmes dans l’exercice de leur responsabilité parentale (Martin, 2003). Ce questionnement se retrouve d’ailleurs dans les termes anglo-saxons de « parenthood » et de « parenting » puisqu’ils désignent respectivement la condition de parent et les pratiques parentales.

Dès lors, le concept de parentalité interpelle individuellement et collectivement, directement ou indirectement, l’ensemble des acteurs de la société et des initiatives émergent comme par exemple l’Observatoire de l’Equilibre des Temps et de la Parentalité en Entreprise (OPE). Crée en 2008, cet observatoire français a pour objectif d’inciter les acteurs économiques à une meilleure prise en compte de la parentalité et plus largement à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle en proposant aux salariés-parents un environnement mieux adapté à leurs responsabilités familiales[[1]](#footnote-1).

Une première approche de la parentalité en entrepreneuriat correspond à la recherche d’un équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale en général. De nombreux travaux montrent notamment que parmi les motivations qui poussent les femmes à entreprendre, celle de la recherche d’un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (de nature familiale) est très souvent avancée (Duchéneaut et Orhan, 2000 ; Cornet et Constantinidis, 2004; Jamali, 2009 ; Léger-Jarniou et al., 2015). En parallèle, les femmes investissent lentement mais surement les activités historiquement masculines et les hommes peuvent affirmer leur désir d’une présence plus active dans la paternité. Dès lors, les rôles de genre sont aujourd’hui remis en question (Drew et Humbert, 2012 ; Powell et Eddleston, 2013) venant alors brouiller les mythes et les stéréotypes. Ainsi, les hommes, comme les femmes, peuvent-ils aussi se tourner vers la création d’entreprise comme un moyen de conciliation de leur activité professionnelle et leur rôle parental[[2]](#footnote-2). L’entrepreneuriat se positionne clairement comme une alternative de travail cohérente avec une vie de famille, indépendamment du genre.

Mais le sujet de la parentalité en entrepreneuriat est plus vaste et ne peut pas se limiter à une recherche de conciliation. C’est ainsi que, depuis déjà quelques années, des travaux tels que ceux développés par Aldrich et Cliff (2003) prônent l’existence d’un enchâssement de l’entrepreneuriat dans la vie sociale et principalement dans la famille. En effet, les auteurs considèrent que la reconnaissance d’opportunités, le financement, le lancement des entreprises, entre autres aspects, sont conditionnés par la situation de la cellule familiale. Dès lors, dépendant du cycle de vie de la famille, différentes opportunités seront perçues ou découvertes, différents financements seront disponibles et différents processus seront développés. En outre, certains travaux mentionnent que la performance de l’entrepreneur dans son entreprise pourrait être directement inspirée par le fait que cet individu ait des parents entrepreneurs (Bouchiki, 1993). Par conséquent, le système familial affecte la création d’entreprise et vice versa (Aldrich et Cliff, 2003). En tenant en compte ces aspects, il est donc primordial de considérer la relation entre entrepreneuriat et parentalité au-delà de la conciliation travail-famille, et l’étudier comme un facteur déterminant dans le type d’opportunité, de financement, d’entreprise et de processus à adopter lors de la création d’entreprise.

Un troisième point à aborder concernant la relation entre création d’entreprise et parentalité correspond à l’entreprise familiale. Comme le souligne Chabaud (2013), la famille et les entreprises familiales sont au cœur des dynamiques entrepreneuriales. Ce qui explique sans aucun doute que l’entrepreneuriat et les entreprises familiales partagent des proximités de recherches de longue date (Chrisman et al., 2010), voire des recouvrements significatifs (Debicki et al., 2009), et qu’il est envisagé un domaine de recherche en entrepreneuriat familial (Fayolle et Begin, 2009 ; Hoy et Sharma, 2010 ; Randerson et al. 2016). Dès lors, il nous semble qu’il y ait sens à ouvrir également la réflexion de l’entrepreneuriat et de la parentalité autour de la problématique de la transmission. En effet, la pérennité d’une entreprise familiale sur plusieurs générations ne se décrète pas, elle se fabrique, parce que « si on naît héritier, on devient entrepreneur familial » (Robic et al., 2014 : 26). L’intention de transmettre l’affaire familiale à la prochaine génération, menée avec la transformation d’héritier à entrepreneur est souvent l’aboutissement d’un processus de socialisation complexe mené au sein de la famille (Robic et al., 2014) .

En partant de ces trois approches, mais sans nous limiter à celles-ci, l’objectif de ce numéro est rassembler les contributions basées sur un travail conceptuel ou empirique, reposant sur l’exploitation de données quantitatives ou qualitatives venant éclairer la **parentalité en entrepreneuriat**.

Sans aucun caractère exhaustif, un intérêt tout particulier sera porté aux travaux en lien avec les thématiques suivantes :

* Les lignées entrepreneuriales,
* L’entrepreneuriat familial,
* L’éducation et l’apprentissage à l’entrepreneuriat par la famille,
* La famille vs. école comme lieu d’apprentissage à l’entrepreneuriat
* Ressources familiales et entrepreneuriat
* Multiplicité des rôles de l’entrepreneur
* Etre parent et entrepreneur,
* Role models et entrepreneuriat,
* Femme, maternité et entrepreneuriat,
* Conciliation vie privée – vie professionnelle,
* Transmission d’entreprises,
* Cycle de vie / étape de vie familiale
* Relation entrepreneuriat / famille
* Conflits vs. Enrichissement de la parentalité en entrepreneuriat
* Contrats psychologiques et soutien des parents aux démarches entrepreneuriales
* Héritage et Entrepreneuriat
* Contrat de mariage, contrat matrimonial et entrepreneuriat

**Calendrier prévisionnel :**

Envoi des propositions (textes complets) par les auteurs: 1er juillet 2017

Réponse des évaluateurs : octobre 2017

Envoi des versions révisées par les auteurs : janvier 2018

Réponse des évaluateurs : avril 2018

Envoi des versions définitives par les auteurs : juillet 2018

Publication du numéro spécial : fin 2018/ début 2019

**Soumissions :**

L’envoi des propositions doit être réalisé par courriel, avec l’objet « Numéro spécial sur la parentalité en entrepreneuriat » à [aude.dandria@univ-evry.fr](mailto:aude.dandria@univ-evry.fr) (destinataire), et [soumission@entrepreneuriat.com](mailto:soumission@entrepreneuriat.com) (copie).

Les propositions peuvent être soumises en français ou en anglais. Elles feront l’objet d’un processus d’évaluation conforme aux procédures de la Revue de l’Entrepreneuriat. Les textes soumis doivent être envoyés sous format word et doivent respecter le format de présentation de la Revue de l’Entrepreneuriat : http://www.entrepreneuriat.com/pole-recherche/la-revue-nouvelle-formule/note-aux-auteurs/#c958

Contact : Pour toutes questions concernant cet appel, contacter A. d’Andria : [aude.dandria@univ-evry.fr](mailto:aude.dandria@univ-evry.fr)

**Références**

ALRICH H., CLIFFJ. (2003), “The pervasive effects of family on entrepreneurship: toward a family embeddedness perspective”, *Journal of Business Venturing*, 18(5), pp. 573–596.

BOUCHIKHI H. (1993), “A constructivist framework for understanding entrepreneurship performance”, *Organization Studies*, *14*(4), pp. 549-570.

CHABAUD D. (2013), « Les entreprises familiales au cœur de l’entrepreneuriat ? », in C. Léger-Jarniou (dir.), *Le grand livre de l’entrepreneuriat,* Paris, Dunod, pp. 157-172.

CHRISMAN J.J., KELLERMANS F.W., CHAN K.C., LIANO K. (2010), « Intellectual foundations of current research in family business: An identification and review of 25 influentiential articles”, *Family Business review,* 23, pp. 9-26.

CORNET A., CONSTANTINIDIS C. (2004), « Entreprendre au féminin : une réalité multiple et des attentes différenciées », *Revue Française de Gestion*, 30 (151), pp. 191-204.

DEBICKI B.J., MATHERNE C.F., KELLERMANS F.W., CHRISMAN J.J., (2009), “Family business research in the new millennium: An overview of the who, the wher, the what, and the why”, *Family Business Review,* 22, pp. 151-166.

DOUMOT D., RENARD F. (2004), Parentalité : Nouveau concept, nouveaux enjeux ?, UCL RESO Dossier technique 04-31,<https://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/reso/documents/Dos31.pdf>

DREW E., HUMBERT A.L. (2012), “Men have careers, women have babies’: unequal parental care among Irish entrepreneurs”, *Community, Work & Family*, 15(1), pp. 49-67.

DUCHENEAUT B., ORHAN M., (2000), *Les femmes entrepreneurs en France,*  Seli Arslan

FAYOLLE A., BEGIN L. (2009), « Entrepreneuriat familial : croisement de deux champs ou nouveau champ issu d’un double croissement ? », *Management International,* 14(1), pp. 11-23.

HOY F., SHARMA P. (2010), *Entrepreneurial Family Firms*, Upper Saddle River NJ: Prentice-Hall.

JAMALI D. D. (2009), Constraints and Opportunities Facing Women Entrepreneurs in Developing Countries: A Relational Perspective, *Gender in Management: An International Journal*, 24 (4), pp. 232-251.

## LEGER-JARNIOU C., NELSON T., CHASSERIO S. (2015), « Research on Women Entrepreneur: Putting the French-speaking Perspective into Context », *Revue de l’Entrepreneuriat*, 14(2), pp. 7-17.

MARTIN C. (2003), La parentalité en questions. Perspectives sociologiques, Rapport pour le Haut Conseil de la Population et de la Famille.

## [POWELL G.N.](http://www.research.lancs.ac.uk/portal/en/people/gary-powell%28f5554cab-9aaf-4813-9eaf-246ee60330ee%29.html), EDDLESTON K.A. (2013), “Linking family-to-business enrichment and support to entrepreneurial success: do female and male entrepreneurs experience different outcomes?”, *Journal of Business Venturing*, 28, 2, pp. 261-280 .

RANDERSON K., DOSSENA G., FAYOLLE A. (2016), « The futures of family business: Family entrepreneurship”, *Futures,* 75, pp 36-43

ROBIC P., BARBELIVIEN D., ANTHEAUME N. (2014), « La fabrique de l’entrepreneur familial. Comment des héritiers deviennent entrepreneurs et reprennent la direction d’une entreprise familiale », *Revue de l’Entrepreneuriat*, 13, pp. 25-50.

1. A ce jour, plus de 500 entreprises ou associations, petites et grandes, ont déjà signé la charte de la parentalité (http://www.observatoire-equilibre.com/charte-de-la-parentalite/presentation/) [↑](#footnote-ref-1)
2. Comme en témoignent les nombreux articles apparus dans la presse ces dernières années sous le nom de « dadpreneurs » [↑](#footnote-ref-2)